

*Une taxe aux conséquences sombres pour de nombreuses entreprises françaises, selon Arnaud Hacquart, président d'Imodirect. « Bien évidemment, et il fallait s'y attendre, ce ne sont pas les Gafa qui vont payer cette taxe, mais bien les entreprises françaises qui, en pleine crise de la Covid-19, sont obligées et incitées à innover sur Internet », regrette le fondateur de l'agence immobilière 100% en ligne. « Or, ces entreprises n'ont d'autre choix que d'utiliser les Gafa. » Arnaud Hacquart craint désormais que les autres Gafa justement suivent la démarche initiée par Google, et que les entreprises à taille humaine soient dans l'obligation de supporter toutes ces charges supplémentaires au lieu d'investir ces montants dans la relance de l'économie. « Rendez-vous compte : à compter du 1er mai, Google va nous facturer 2 % sur l'ensemble du chiffre d'affaires que nous lui faisons faire », insiste le président-fondateur d'Imodirect. « C'est énorme ! ». L'intéressé précise : « une fois de plus, on se trompe de cible. Non seulement, à terme, on ne va pas taxer les Gafa, mais on va développer plus encore leur chiffre d'affaires. À l'inverse, une nouvelle taxe déguisée pèse désormais sur les PME françaises. Merci Monsieur Le Maire... ».*

Extrait de JOURNAL DES SOCIETES  
Date : 31 mars 2021